

## Économies d'énergie : ce que la commune entreprend - Montgermont

vendredi 02 juillet 2010



Dans le cadre des économies d'énergie et des engagements pris dans la convention des maires pour le climat, la commune a signé une convention avec le conseil local à l'énergie (Clé). La démarche, baptisée *Display* consiste en l'installation dès le mois de septembre, de sous-compteurs électriques par bâtiment public, de la formation d'ambassadeurs pour accompagner cette campagne, sensibiliser les utilisateurs et les amener grâce à l'affichage (*Display*) à faire des économies.

« Pour 2010, la commune a également entrepris d'autres actions, rappelle Alain Crouzet, adjoint au maire. En octobre, nous allons faire poser des panneaux photovoltaïques sur les 45 m<sup>2</sup> du toit du restaurant scolaire (orienté plein sud) pour un coût d'environ 40 K€ TTC. La production sera de l'ordre de 7 000 kWh (à l'année) revendus à EDF. »

Un affichage pédagogique

Cette installation sera associée à un affichage externe qui donnera la production effective des panneaux et le CO<sub>2</sub> économisé. « La commune veut produire de l'énergie rentable avec aussi un but pédagogique, d'où l'affichage ! » poursuit Alain Crouzet. D'autres bâtiments seront équipés en fonction des possibilités financières de la commune.

Il y aura également le remplacement des luminaires des bâtiments publics en commençant par le hall d'entrée d'Espace-Evasion avec un fonctionnement automatique.

« La puissance sera divisée par 10 et on améliorera la qualité de l'éclairage pour un coût d'environ 7 K€. Il y aura également l'optimisation du réglage de la commande des horloges des bâtiments pour avoir une programmation plus fiable du chauffage. »

Enfin, et c'est le plus important pour l'élu, la commune va procéder à la rénovation énergétique de l'école élémentaire Gérard-Philippe : isolation des murs et plafonds, changement des fenêtres, mise en place d'une ventilation ! Un appel d'offres pour un diagnostic énergétique complet du bâtiment est en cours, les travaux sont prévus en 2011. Objectif : « Diminuer la consommation énergétique par quatre ! »